

Communiqué de Nathalie Nail et de Jean-Paul Lecoq

LA CENTRALE THERMIQUE DU HAVRE DOIT VIVRE ET TOUS SES EMPLOIS SAUVEGARDES

Avec le projet de fermeture pure et simple de la centrale thermique du Havre annoncé par la ministre de l'Écologie alors que cette unité majeure de production était visée par une reconversion progressive sur vingt ans, s'allonge la douloureuse liste des reniements gouvernementaux. La libéralisation de l'énergie se poursuit et Le Havre est de nouveau percuté de plein fouet.

Que ce gouvernement ne tienne pas sa parole n'a rien hélas d'exceptionnel mais qu'il navigue à vue en matière d'aménagement du territoire comme dans le domaine de la politique portuaire et énergétique est accablant.

Cet amateurisme visant à privilégier les effets d'annonce sans se préoccuper de définir et de porter de véritables stratégies publiques industrielles, énergétiques, portuaires impacte gravement l'activité économique et l'emploi. C'est inacceptable, nous devons tous nous y opposer avec la plus grande détermination.

Ainsi, au lieu d'appliquer aveuglement les contraintes de la COP 21 et de fermer les yeux au passage sur les dérives constatées encore récemment avec le groupe Lafarge/Holcim et d'autres industriels qui marchandent les droits à polluer, ce gouvernement serait mieux inspiré d'ouvrir les voies du dialogue et de la construction collective pour aboutir à des projets alternatifs capables d'assurer un approvisionnement énergétique indépendant, à des coûts compatibles avec le pouvoir d'achat des usagers et dans le respect de l'environnement.

La centrale thermique du Havre doit vivre, tous ses emplois doivent être sauvegardés tout comme ses retombées sur l'activité économique et portuaire régionale, un projet alternatif au charbon doit être travaillé dans des délais raisonnables en lien avec les salariés de la centrale et en s'appuyant sur leur savoir-faire. Ce projet alternatif est indispensable, il est possible si tous le monde se mobilise.

C'est ce que nous irons dire au Ministre de l'économie le 18 juillet prochain. Nous sommes reçus initialement sur le dossier des usines AREVA de l'éolien offshore, nous emportons déjà avec nous le projet de nationalisation de la cimenterie Lafarge, le sort du terminal multimodal du Havre ainsi que le dossier de l'Axe Seine. Nous y ajouterons le dossier de la centrale thermique. Cela commence à faire beaucoup pour une région havraise capitale de l'économie normande.

Nous demandons à l'Etat d'organiser à la rentrée une réunion de travail avec tous les acteurs concernés par l'avenir de notre centrale thermique.

Le Havre, le lundi 11 juillet 2016